

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Éducation.

Industrie.

Progres.

PARAISANT LES MARDI ET VENDREDI

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire, par an, en avance	21 00
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, par an, en avance	21 00
Aux deux publications réunies, par an, en avance	42 00
PRIX DES ANNONCES.	
Six lignes et au-dessous, premier insertion	25 00
Dix lignes et au-dessous, première insertion	35 00
Au-dessus par lignes	40 00
Toute insertion subséquente, le quart du prix (Affecter les lettres.)	

CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE. AVIS.

LES Soussignés, étant propriétaires de pas moins de LIGNE CINQUANTE parts, dans le capital de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE convoquent par le présent une ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE des actionnaires dans la dite compagnie, qui sera tenue aux BUREAUX DE LA COMPAGNIE, No. 18. Petite rue St. Jacques, dans la cité de Montréal, SAMEDI, le VINGT-DEUXIÈME jour du courant, à DEUX heures P. M. précises, pour prendre en considération l'état des affaires de la dite compagnie, et décider sur l'expédition des mesures à la construction du chemin, ou de prendre des mesures pour l'abandon légal de l'entreprise.

On doit remarquer que cette assemblée est convoquée au lieu de celle qui devait se tenir le 17 courant, date qui n'a pas été considérée trop prochaine, par rapport au résultat qu'on doit attendre de l'Assemblée Publique qui aura lieu le 10 du courant, et parcequ'elle ne remplit pas l'avis légal exigé par l'Acte d'incorporation.

- G. MOFFATT,
- JOHN FROTHINGHAM,
- WILLIAM TWINGAME,
- THOMAS URE,
- COLLIS ROSS & Co.,
- JOHN TORRANCE & Co.,
- JOHN YOUNG,
- CARTER, COWAN & Co.,
- JOSEPH JONES,
- T. A. STAYNER,
- COWAN & CROSS,
- THOS. KAY & Co.,
- TAIT, FOWLER & Co.,
- D. L. MACPIERON,
- ROBERT ARMOUR.

Extrait des minutes du Bureau des Directeurs de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, lundi le 3 août 1846.

Yu qu'à une assemblée Générale Spéciale des actionnaires de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE, tenue au HOTEL D'ALEY, dans cette Cité, le 20 ultimo, il a été résolu que des efforts redoublés seraient faits pour acquiescer à l'entreprise plus étendue que celle que l'on a pu avoir jusqu'à présent, jusqu'à ce qu'une autre assemblée Générale de la Compagnie soit convoquée pour décider expressément si l'ouvrage sera commencé, ou si la Compagnie légalement dissoute, et il est expédient de faire connaître que dans le cas où l'entreprise serait abandonnée, l'on n'exigera aucune contribution pour défrayer les dépenses, de la part des souscripteurs acceptés depuis le 30 ultimo. Ainsi qu'il suit :

Résolu. — Que dans le cas où il serait déterminé, à la prochaine Assemblée Générale Spéciale des actionnaires, de dissoudre la Compagnie, les souscripteurs aux parts, depuis le 30 du mois dernier, seront exempts de payer aucun montant ou contribution pour défrayer les dépenses encourues par la Compagnie.

Par ordre, THOMAS STEERS, Secrétaire et Trésorier. Bureau de la Cie., C. F. St. et A. Montréal, 7 août, 1846.

SITUATION DEMANDEE.

LES personnes qui désireraient avoir une personne L fournie de bonnes recommandations, soit dans un bureau de poste soit dans un greff, soit dans aucune autre officine pourraient s'informer au bureau de la Revue Canadienne. Montréal 4 août 1846.

Établissement à vendre.

MAISON, caves et glacière, cours, jardins, écuries, colonnier et autres dépendances au village de la paroisse St. Benoît. Ensemble, ou séparément, plusieurs autres emplacements dans le même village, un verger et diverses prairies, terres et forêts dans la même paroisse. Titres incontestables.

Conditions faciles, une partie du prix exigée comptant le reste payable en neuf ou dix années. S'adresser sur le lieu à M. Girouard. St. Benoît, 11 août, 1846.

AVIS.

LA Société ci-dessus existante entre HUDON, LEROUX et ROBILARD, marchands, rue St. Paul, est dissoute de ce jour, de consentement mutuel, entre le dernier et les deux premiers. MM. Hudon et Lesieur, continuent leurs affaires au même lieu. Montréal, 24 juillet, 1846.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES propositions seront reçues par le soussigné, en son étude, Grande rue du Faubourg St. Joseph, d'ici au 26 AOUT courant, pour l'érection d'une Maison d'école, soit en Briques ou en Bois, à être bâtie au Côteau St. Pierre, en la municipalité de St. Pierre, paroisse de Montréal, le tout suivant plan et devis.

Par ordre des Commissaires, J. B. HOULE, Secrétaire-Trésorier. Montréal, 13 août 1846.

A VENDRE,

1000 BOISTES DE VITRES d'Allemagne, 6 1/2 x 7 1/2 x 8 1/2, et assortis jusqu'à 18 1/2.

100 Caisnes grandes vitres, 28x38 et autres mesures.

Un assortiment de Peinture à l'Huile sèche, de différentes couleurs.

JESSE JOSEPH, Rue St. Sacrement, n. 6. Montréal, 14 août.

En vente à la Librairie Canadienne D'E. R. FABRE & Cie.

LE Jardin des Plantes, description et mesure des Mammifères de la ménagerie et du Muséum d'histoire naturelle; précédés d'une notice historique, géographique et descriptive du jardin, par M. Jules Janin. Illustré et accompagné de 110 sujets d'histoire naturelle et de 110 culs de lampe, gravés sur cuivre et imprimés dans le texte; de 53 grands sujets gravés sur bois et imprimés à part, offrant les vues les plus remarquables du JARDIN des PLANTES etc., etc.

Par Boitard 1 vol. gd. in 8o. Rue St. Vincent No. 3. 18 août.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ. AVIS.

LA SOCIÉTÉ, qui existait entre les Soussignés connue sous les nom et raison de N. & F. CINQ-MARS, a été de ce jour dissoute, d'un consentement mutuel. Les affaires de la dite Société seront à l'avenir continuées par N. CINQ-MARS; ceux envers qui la dite société est endettée devront s'adresser au dit NOEL CINQ-MARS, pour être liquidés, de même ceux qui doivent à la dite société devront payer à NOEL CINQ-MARS, seul autorisé à donner quittance.

NOEL CINQ-MARS, P. CINQ-MARS. Montréal, 18 août 1846.

LA BANQUE DU PEUPLE, AVIS.

LES Actionnaires de cette Institution, sont notifiés par le présent, qu'un DIVIDENDE SEMI-ANNUEL de 3 1/2 PAR CENT (trois et demi) a été déclaré et sera payable, et après le 1er SEPTEMBRE prochain. Les livres du transport seront fermés depuis le 16 août courant, jusqu'au 1er septembre prochain.

Par ordre des directeurs, B. H. LEMOINE, Caisier. Montréal, 14 août, 1846.

AVIS

LES personnes qui désirent contracter avec le BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS pour fournir du BOIS SCIE, pour le chemin de pontage de Granby à Chambly, pouront louer plusieurs moulins à Scie et des pouvoirs d'eau dans la paroisse St. Césaire, Seigneurie Debaratz, en s'adressant au Bureau Seigniorial au dit lieu de St. Césaire. Montréal, 18 août 1846.

ÉCOLE COMMERCIALE DE BONSECOURS.

L'ÉCOLE COMMERCIALE de Notre-Dame de Bonsecours s'ouvrira MARDI le premier de Septembre prochain. H. C. SHARING. Montréal, 14 août.

Sauce de l'Empereur de Russie.

CETTE SAUCE, récemment importée de la Russie, est d'un goût délicieux, et surpasse toute autre en délicatesse. Elle peut être employée dans presque tous les mets pour leur donner un excellent goût.

S. J. LYMAN, Chimistes, Place d'Armes. 10 juillet.

VENTES par ENCAN.

VENTES A L'ENCAN.

LUNDI, le 24 du courant, seront vendus par Encan Public, à la résidence du soussigné, No. 28, rue St. Antoine, Faubourg St. Antoine, tous les MEUBLES DE MENAGE et autres appartenant à la succession de feu DAVID MILLER, éc., Notaire Public, consultant en Tables, Chaises, Couchettes, Lits de Plumes, Tipis, Poëles de cuisine et autres, Linge et Hardes.

—Aussi— Une petite collection de Livres. La Vente à DIX heures. H. S. PORTFOUR, Caisier. 18 août.

Par J. D. Bernard. VENTE ETENDU DE VINS EN BOUTEILLES, EAU DE VIE, LIQUEURS, &c.

AUX Magasins du soussigné, LUNDI prochain, le 24 du courant, sera vendu par Encan Public, par Catalogue, le restant de VINS EN BOUTEILLES, EAU DE VIE, LIQUEURS, &c., &c., appartenant à la succession de M. FELIX DE MONTRAVEL. Les particularités seront données dans un autre avis séparé.

Conditions libérales. La Vente à DEUX heures J. D. BERNARD, Caisier. 18 août.

QUÉBEC ET SES ENVIRONS. LE 28 AVRIL 1760.

Aucune ville de l'Amérique n'est plus riche en souvenirs que l'ancienne capitale du Canada, Québec et ses environs; c'est une terre classique pour le voyageur. Il est à peine un point de ces campagnes si calmes, si champêtres si pittoresques que l'on aperçoit de nos murailles, de quelque côté que l'on se tourne, qui n'ait été signalé par un combat et teint du sang canadien et encore plus de celui de l'ennemi. Dans nos anciennes guerres avec les anglais quatre batailles ont été livrées sous nos murs: l'une à la Canardière en 1690; une autre à Montmorency le 31 juillet 1759; et une troisième sur les plaines d'Abraham le 13 septembre suivant, et une quatrième dans les mêmes plaines le 28 avril 1760. La ville elle-même dans les intervalles de ces trois dernières batailles fut bombardée, détruite au deux tiers et soutint deux sièges.

Les souvenirs historiques sont, comme chacun sait, d'éducation ou de destruction; ils rappellent des œuvres de guerre; les dernières sont celles qui nous captivent le plus; l'homme est ainsi fait et la vie est d'ailleurs si rempli d'événements tragiques jusqu'à la mort qui est le dernier, que son imagination aime volontiers à revenir sur ces images.

Chaque jour ajoute quelque chose à l'intérêt de notre ville. Hier c'était les débris d'un des vaisseaux de l'illustre navigateur qui découvrit le Canada, que l'on trouvait enfoncé dans le lit de la rivière St. Charles, aujourd'hui ce sont les restes des braves morts en combattant pour leur patrie qui viennent se révéler à nous pour fixer un point historique embrouillé par la confusion et la négligence des chroniqueurs.

Le lieu de la bataille du 28 avril ne nous était pas exactement connu, les uns le mettaient à Ste. Foy, les autres à Sillery. Les canadiens ignoraient où leurs ancêtres avaient si glorieusement combattu pour l'indépendance nationale de leur pays; c'était un oubli, il faut l'avouer, qui dénotait un patriotisme assez peu soigneux à l'endroit d'une chose sur laquelle tous les peuples sont ordinairement très sensibles; mais M. Garnier vient de réparer les torts de l'indifférence à ce sujet, et si l'anglais se promène aujourd'hui avec un juste orgueil au pied de la colonne de Wolfe dans les plaines d'Abraham, le Canadien pourra aussi lui désormais trouver dans ces champs célèbres des souvenirs aussi glorieux pour son courage et bien propres à nourrir dans son cœur le culte du passé.

Les mémoires manuscrits du général de Lévis qui fut depuis maréchal de France, qui commandait les français le 28 avril, désignent clairement le champ de bataille. L'authenticité de ce manuscrit qui appartient à M. J. Viger de Montréal, est confirmée par la dépêche que le général français écrivait au ministre à Paris après la victoire; la relation qu'il fit de l'engagement est presque mot pour mot la même dans les deux documents. L'aile droite de son armée s'étendait jusqu'à une redoute près d'un bois clair en avant de l'anse du Poulon; c'est le petit bois de pin qui joint l'hippodrome derrière la mai-

son de Marchemont. La gauche était appuyée à la maison de Dumont, où il y avait un moulin à vent. M. Garneau s'est assuré que la terre de Dumont appartient maintenant à la famille Tourangeau; elle est située entre celles de MM. Leyscraft et Brown, au nord du chemin de Ste. Foy à une demi lieue des remparts de la ville.

Les troupes anglaises retraitées de l'église de Ste. Foy et du Cap-Rouge le 27 avril, s'arrêtèrent à cette maison vers le soir, escarmouchèrent avec l'avant garde française, et l'abandonnèrent dans la nuit. Au point du jour le 28 cinq compagnies de grenadiers de cette avant garde en prirent possession. Le général Murray étant sorti de Québec avec toute l'armée dont il pouvait disposer, se hâta d'attaquer cette avant-garde avant que le gros de l'armée française l'eût rejointe, et après un combat obstiné la maison fut reprise. Deux brigades françaises arrivant sur ces entre faites, marchèrent au secours des grenadiers qui s'emparèrent pour la deuxième fois de la maison et du moulin malgré le feu le plus meurtrier des mousquetiers, de boulets et de mitraille, et s'y maintinrent jusqu'à la fin de l'action. Le 15e, le 48e et le 2d bataillon du 60e régiment anglais, attaquèrent cette position avec l'infanterie légère du major Dalling et plus de 15 bouches à feu. Les grenadiers français y périrent presque tous.

La victoire fut décidée par une charge à la bayonnette de l'aile droite des français ordonnée par le général Lévis.

Il ne reste maintenant de la maison de Dumont que les fondations en partie recouvertes de gazon. A quelques pieds au sud se trouve le chemin de Ste. Foy, et à l'ouest un ruisseau le long de la terre de M. Brown. Le côté du ruisseau s'étant dégradé laisse presque à nu une partie d'une fosse remplie d'ossements humains parmi lesquels on a trouvé des débris d'armes. Sur cette fosse s'éleva un majestueux peuplier planté déjà depuis longtemps par des gens qui ignoraient probablement ce qu'il y avait dessous et qui sert à présent comme de monument aux restes des guerriers qui reposent sous son ombrage.

Dans cette bataille d'Abraham les Anglais étaient environ 4000 hommes (1) et les français 5000. Plus de deux cents hommes furent tués et blessés des deux côtés, dont 103 officiers français et canadiens suivant une liste minutive attachée au manuscrit dont on vient plus haut; elle fut la dernière livrée dans cette guerre, et pour la France ou Canada comme le dernier écolat que jette un feu avant de s'éteindre.

(1) Suivant Mante et Knox la garnison de Québec était dans l'automne de 7300 hommes; près de 1000 seraient morts dans l'hiver, et 2000 environ malades et convalescents; auraient été incapables de servir; mais il paraît que M. Garneau a trouvé des pièces dans les archives qui portent cette garnison à 8204 hommes le 24 décembre sans compter les officiers et les revenus au nombre d'une centaine; et à 7714 le 21 avril, ce qui ferait dans les quatre mois une mortalité de près de 500 hommes ou de plus de 4h. par jour; Knox dit qu'en février il en mourait 2 ou trois par jour.

FEUILLETON DE LA REVUE CANADIENNE.

LE MYOSOTIS.

En 1809 il y avait au 12e régiment de ligne, alors en garnison à Strasbourg, un sergent du nom de Pierre Pitois, qui était de cette portion demi-sauvage, demi-civilisée de la Bourgogne, connue sous le nom de Morvan, et que ses camarades n'appelaient que Pierre *Avalé-tout-cru*. C'était un brave dans toute l'acceptation du mot, et comme on disait au régiment, un dur-à-cuire. Toujours le premier et le dernier au feu, il passait pour n'aimer que deux choses au monde: l'odeur de la poudre et le sifflement des balles. Ceux qui l'avaient vu sur un champ de bataille, alors que l'œil ardent, la moustache hérissée, les narines ouvertes, il se précipitait au plus épais de la mêlée, avaient coutume de dire que le carnage était le bal de Pierre *Avalé-tout-cru*.

Or, un beau jour notre ami Pierre s'avisait d'adresser à son colonel une lettre par laquelle il demandait un congé pour aller soigner sa vieille mère, qui était dangereusement malade; il ajoutait que son père, âgé de soixante-dix-huit ans et paralitique, ne pouvait donner aucun soin à sa pauvre femme; il promettait de revenir aussitôt que la santé de sa mère serait rétablie.

Le colonel fit répondre à Pierre Pitois que d'un moment à l'autre le régiment pouvait recevoir l'ordre d'entrer en campagne, et qu'il n'y avait à espérer ni congé ni permission.

Pierre Pitois ne réclama pas. Quinze jours s'écoulèrent; une seconde lettre parvint au colonel.

Pierre annonçait à son colonel que sa mère était morte avec le chagrin de n'avoir pas vu son fils auprès d'elle; elle aurait voulu, en bonne et tendre mère, lui donner une dernière bénédiction. Pierre sollicitait cette fois encore un

congé d'un mois; il disait ne pouvoir faire connaître le motif qui l'engageait à demander ce congé; c'était un secret de famille... Il suppliait instamment le colonel de ne pas lui refuser cette grâce.

La seconde lettre de Pierre n'eut pas plus de succès que la première; seulement le capitaine du pauvre soldat lui dit:

— Pierre, le colonel a reçu ton épître; il est fâché de la mort de ta vieille mère, mais il ne peut te donner la permission que tu sollicites, car demain le régiment quitte Strasbourg.

— Ah! le régiment quitte Strasbourg! et où va-t-il, s'il vous plaît?

— En Autriche. Nous allons visiter Vienne, mon brave Pitois; nous allons nous battre avec les Autrichiens... Ça te fait plaisir, n'est-ce pas?... C'est là que tu t'en donneras, mon brave!

Pierre Pitois ne répondit rien, il semblait plongé dans de profondes réflexions. Le capitaine le prit par la main, et la lui serrant avec vigueur:

— Ah! ça, dis donc... est-ce que tu es sourd aujourd'hui? Je t'annonce qu'avant huit jours tu auras le bonheur de te battre avec les Autrichiens, et tu ne me remercies pas de la bonne nouvelle? et tu n'as pas seulement l'air de m'entendre?

— Si fait, mon capitaine, je vous ai parfaitement entendu, et je vous remercie beaucoup de votre nouvelle; je la trouve excellente.

— A la bonne heure.

— Si bien, donc, mon capitaine, qu'il n'y a pas moyen d'obtenir cette permission.

— Mais es-tu fou? Une permission?... la veille d'une entrée en campagne!

— Je n'y songeais pas... Nous sommes à la veille d'une entrée en campagne... Dans ces moments-là on ne donne pas de permission, — On n'en demande même pas!

— C'est juste!... on n'en demande même pas; on aurait l'air d'un lâche... Aussi, celle que je voulais, je ne la demandepus; je m'en passerai.

— Et tu seras bien.

Le lendemain lo 12e de ligne entra en Allemagne.

Le lendemain Pierre Pitois, dit *Avalé-tout-cru*, désertait.

Trois mois après, pendant qu'on se battait, après avoir recueilli dans les bannières de Wagram une ample moisson de gloire, finissait dans Strasbourg une entrée triomphale, Pierre Pitois était ignominieusement ramené au corps par la gendarmerie.

Bientôt un conseil de guerre s'assemble; Pierre Pitois est accusé d'avoir déserté alors que son régiment allait se trouver face à face avec l'ennemi.

Ce conseil de guerre présente un spectacle singulier d'une part, il avait un accusateur qui disait:

« Pierre Pitois, vous, un des plus braves soldats de l'armée, vous sur la poitrine duquel brille l'étoile de l'honneur, vous qui n'avez jamais encouru ni une punition ni un reproche de la part de vos chefs, vous n'avez pu quitter votre régiment, le quitter presque à la veille d'une bataille, sans avoir été entraîné par un motif puissant. Ce motif, le conseil demande à le connaître, car il serait heureux de pouvoir, sinon vous acquiescer, il ne le dit ni le veut, mais du moins vous recommander à la bienveillance de l'empereur.»

D'autre part l'accusé répondait:

« J'ai déserté sans raisons, sans motifs; je ne me repens pas. Si c'était à refaire, je recommencerais. J'ai mérité la mort; condamnez-moi!»

Puis des témoins vinrent, qui dirent:

« Pierre Pitois a déserté, nous l'avons, mais

« nous ne le croyons pas. »

D'autres:

« Pierre Pitois est fou; le conseil ne peut condamner un fou. Ce n'est pas à la mort, mais à l'hôpital qu'il faut l'envoyer. »

Peu s'en fallut que ce dernier parti fût adopté, car il n'y avait personne dans le conseil qui ne considérât la désertion de Pierre Pitois, dit *Avalé-tout-cru*, comme une de ces singularités en dehors des possibilités humaines que nul ne comprend, mais que tout le monde admet. Cependant l'accusé se montra si simple, si logique dans sa persévérance à réclamer une condamnation, ce fut avec une si audacieuse franchise qu'il déclara son crime, répétant sans cesse qu'il ne le regretta pas, la fermeté dont il fit preuve ressembla tellement à une bravade, qu'il n'y eut pas moyen de se réfugier dans la clémence. La peine de mort fut prononcée.

Lorsqu'on lui lut son arrêt, Pierre Pitois ne sourcilla pas. On l'engagea vivement à se pourvoir en grâce; il refusa.

Comme chacun devait qu'au fond de cette affaire il y avait quelque étrange mystère, il fut décidé que l'exécution de Pierre Pitois serait suspendue. Le condamné fut reconduit à la prison militaire; on lui annonça que, par suite d'une faveur toute spéciale, il avait soixante-douze heures pour présenter son recours en grâce; il prit les époules, et ne répondit pas.

Or, voici qu'au milieu de la nuit qui précéda le jour fixé pour l'exécution, la porte du cachot de Pierre roula doucement sur ses gonds; un sous-officier de la jeune garde s'avança jusqu'au bord du lit de camp où dormait le condamné, et après l'avoir contemplé quelque temps, l'éveilla. Pierre Pitois ouvrit de grands yeux, et regardant autour de lui:

— Ah! dit-il, c'est donc l'heure?... enfin!

— Non, Pierre, répondit le sous-officier, ce

n'est pas l'heure encore, mais bientôt elle sonnera.

— Et que me voulez-vous?

— Pierre, tu ne me connais pas, et moi je te connais; je t'ai vu à Austerlitz, et tu t'y es comporté un brave. Depuis ce jour-là, Pierre, j'ai conçu pour toi une vive et sincère estime. Arrivé d'hier à Strasbourg, j'ai appris ton crime et ta condamnation. Comme le gendarme de la prison est un de mes parents, j'ai obtenu de lui qu'il me fût permis de venir te dire: Pierre, celui qui va mourir regrette souvent de n'avoir pas près de lui un ami auquel il puisse ouvrir son cœur et confier quelque saint devoir à remplir... Pierre, si tu y consens, je serai cet ami...

— Merci, camarade, répondit Pierre d'une voix brève.

— N'as-tu rien à me dire?

— Rien.

— Quoi! pas un adieu pour ta fiancée, pour ta sœur?

— Une fiancée?... une sœur?... Je n'en eus jamais.

— Pour ton père?

Je n'en ai plus; il y a deux mois qu'il est mort entre mes bras.

— Pour ta mère?...

— Pour ma mère?... dit Pierre, dont la voix subit tout-à-coup une profonde altération; pour ma mère!... Ah! camarade, ne prononcez pas ce nom, car ce nom-là, voyez-vous bien, je ne l'ai jamais entendu, je ne l'ai jamais dit dans mon cœur sans me sentir ému comme un enfant; et, dans ce moment, il me semble que si je parlais d'elle... ..

— Eh bien?

— Je pleurerai... Et pleurer ce n'est pas d'un homme! Pleurer, continua-t-il avec exaltation, pleurer quand je n'ai plus que quelques

PROSPECTUS

College de St. Jean, Fordham, Cto. de West Chester, NEW-YORK.

CET établissement est situé près du village de Fordham, à onze milles de New-York et à trois de Harlem.

Le public sait déjà que Mgr. l'Evêque de New-York, a confié cet établissement aux PP. de la Cie. de Jésus.

Les parents, qui honorent le collège de leur confiance, peuvent être persuadés que leurs enfants recevront, sous le rapport physique, tous les soins que demande leur âge.

Le gouvernement continuera à être doux et paternel, sans rien relâcher toutefois de sa discipline actuellement en vigueur.

Ceux dont les parents résident à New-York, pourront aller les visiter une fois par trimestre, à moins que des raisons spéciales ne nécessitent une sortie extraordinaire.

Le cours d'instruction comprend l'Hébreu, le Grec, le Latin, l'Anglais et le Français, avec toutes les branches accessoires d'une bonne éducation.

La langue anglaise est la seule en usage dans les classes et dans les récréations; mais les élèves d'origine française trouveront dans la société d'un certain nombre de professeurs une occasion de ne point oublier leur langue maternelle.

L'Allemand et l'Espagnol s'y enseignent aussi; mais ainsi que pour la musique et le dessin, les honoraires des maîtres sont à la charge des élèves.

L'année scolaire commence le 1er lundi de Septembre, et se termine à la fin-juillet par une distribution solennelle des prix.

Prix de la Pension, etc.

Pension et blanchissage, payables d'avance par semestre... \$200

Les élèves peuvent se procurer dans la maison les livres classiques, le papier, les plumes et l'encre, ou les faire venir de New-York à leurs frais, s'il le désirent.

Le trousseau de chaque élève, à son entrée, doit se composer de trois habillements d'été et trois d'hiver, six chemises au moins, six paires de bas, six mouchoirs de poche, six serviettes, trois paires de souliers ou de bottes, un chapeau, un paletot ou un manteau.

Chaque élève doit être aussi pourvu d'une timbale et d'un couvert d'argent.

On désire que les parents remettent aussi l'argent qu'ils destinent aux menus plaisirs de leurs enfants, pour leur être distribué chaque semaine.

Les parents des élèves qui viennent des pays étrangers ou d'une distance de plus de 500 milles, doivent avoir des correspondants à New-York ou dans le voisinage.

On leur fera parvenir à la fin de chaque semestre un rapport sur les progrès, la bonne conduite et la santé de leurs enfants.

Les lettres doivent être adressées au Président de St. John's College, Fordham, New-York.

AUG. J. THIEBAUD, S. J.

7 août, 1846.

COMMUNICATION, TOUS LES JOURS,

ENTRE MONTRÉAL ET LES

SOURCES DE VARENNES.

LES POSSESEURS actuels de ces CÉLÈBRES SOURCES viennent de compléter les arrangements suivants afin d'établir entre MONTRÉAL et le VILLAGE DE VARENNES une COMMUNICATION RÉGULIÈRE de TOUS LES JOURS, qui puisse offrir au public et aux voyageurs, désirant visiter les Sources et le Village, toutes facilités possibles de la faire convenablement.

LE STEAMER ST. LOUIS, Quitte Montréal tous les DIMANCHES à UNE HEURE P. M., et revient dans l'après-midi. Prix du Passage pour aller à revenir TRENTE SOUS. La semaine le "St. Louis" part pour VARENNES les MARDI et MERCREDI, à 4 heures P. M., Prix TRENTE SOUS.

LE STEAMER DAVID AMES, Laisse MONTRÉAL pour VARENNES tous les JEUDI MATIN, à NEUF heures précises et revient de bonne heure le soir. Prix du passage, pour aller et revenir, QUARANTE SOUS. (Servantes et Enfants moitié prix.)

Les jours intermédiaires, c'est-à-dire, les LUNDIS, MERCREDIS et SAMEDIS,

UN OMNIBUS Partira de Varennes dans la matinée et passera dans l'après-midi à cinq heures aux principaux Hôtels de cette ville pour prendre les passagers et les conduire aux SOURCES; Prix pour aller et revenir CINQ CHELINS. (Servantes et Enfants moitié prix.)

Un voyage à cette saison aux SOURCES DE VARENNES situées sur les bords pittoresques du St. Laurent, ne peut qu'être très agréable et très salutaire.

Les personnes qui désireraient passer quelques jours au Village, trouveront là d'excellents Hôtels pour les recevoir. Les possesseurs actuels des Sources, tout en remerciant le public de son patronage passé peuvent l'assurer aujourd'hui, qu'à l'avenir, rien ne sera épargné ou négligé à leur Hôtel, pour rendre le séjour des voyageurs et des Visiteurs tout à fait agréable et confortable. Ils osent espérer que leurs efforts rencontreront l'approbation générale.

LUCKIN KENT. Montréal, 31 Juillet, 1846.

BANQUE D'EPARGNES

DE LA CITÉ ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

PATRON: Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président. (Francis Hincks, H. Mulholland, John E. Mills, Jacob DeWitt, Joseph Bourret, P. Beaubien, I. T. Drummond, H. Judah.

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTERET qui payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de £50 et au-dessous, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessus de cette somme.

On peut obtenir copies des Règles et Règlements, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUS LES JOURS, de DIX heures à TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et de SIX à HUIT.

Par ordre du Bureau. JNO. COLLINS, Secrétaire.

Bureau de la Banque d'Épargne, de la Cité et District de Montréal, No. 46 Grande rue St. Jacques, porte voisine de l'Oratoire Hôtel. 2 juin 1846.

AVIS AUX VOYAGEURS.

HOTEL DU CANADA, RUE ST.-GABRIEL

MME. ST. JULIEN, informe ses amis et le public que les améliorations récentes, dans le goût européen, qu'elle vient d'introduire à son établissement lui permettent d'offrir tout le confort désirable aux voyageurs comme aux pensionnaires résidents.

POSITION CENTRALE.

à proximité du quartier Commercial, de la Cour de Justice, des Bureaux du Gouvernement; la vaste maison (cédant occupé par la Compagnie du Nord-Ouest), a reçu de grandes améliorations pour assurer l'aisance et tout le confort aux personnes qui voudraient bien continuer à en faire leur résidence.

DES FAMILLES

trouveront de spacieux appartements, bien aérés, des salons récemment meublés et les soins les plus attentifs. Les mets, les vins les plus recherchés seront toujours choisis avec le plus grand soin.

DES VOYAGEURS

seront toujours prêts à l'arrivée et au départ des bateaux à vapeur pour le transport des voyageurs et leur bagage. MME. ST. JULIEN offre ses plus sincères remerciements pour l'encouragement qu'elle a déjà reçu ce qui lui a permis d'établir une maison spacieuse de nature à offrir tout le confort aux Dames et Messieurs (voyageant ou résidents). Montréal, 3 juillet, 1846.

SARATOGA SPRINGS.

LAFAYETTE HOUSE, BROADWAY, TOUT PRÈS DE L'EMBARCADÈRE DU RAIL-ROAD.

J.-B. RICARD, Restaurateur français, dont la maison a été dernièrement incendiée, prévient MM. les voyageurs qu'il vient de monter un autre établissement en face de celui qui a été détruit, et qu'il a réuni dans ce nouvel hôtel tout le confort que l'on peut désirer.

CHEMIN DE FER DE MONTRÉAL ET LA CHINE AUX ENTREPRENEURS.

LES Directeurs de la Compagnie du Chemin de Fer de Montréal à Lachine, seront prêts tout prochainement à offrir le Contrat pour tout l'ouvrage du Chemin. En attendant ceux qui ont l'intention de soumissionner peuvent voir une carte de la Ligne et obtenir toutes les informations quant à la qualité et à la quantité de l'ouvrage et des matériaux, en s'adressant au bureau de la Compagnie.

Par ordre FRED. MACCULLOCH, Secrétaire.

Bureau de Rail-Road, Montréal, 28 juillet 1846.

A VENDRE, AUX VOUTES DE J. D. BERNARD.

UN assortiment de Chapeaux Français, pour hommes, dans le nouveau goût. L. DELAGRAVE.

Nouvellement reçus et à rendre à la même place.

PIANOS Orgues bien adaptés pour les Eglises; Ornaments d'Eglises, consistant en Robe pour St. Sacrement, Chape pour do., Croix brochée, Boîtes à Sts. Huiles, et Statues de la Vierge en plâtre de deux grandeurs. Une superbe statue de la Vierge argentée. L. DELAGRAVE.

A vendre à la même place,

Pâtés de Foie gras, Dindes truffées, Truffes en bouteilles, Pointes d'Asperges, Sardines à l'huile, etc. Vins français, en petits quarts de 15 gallons chaque, do do en caisses de 11 douz. de bouteilles. Vins d'Espagne, en quarts de 30 gallons, Vin de Port en pipes, Vinaigre de vin blanc, Champagne en caisses et papiers, de Ruinart père et fils, do do de Mouët et Chandon, do do de St. Pery, rois, do mousseux, de la maison de Florentin Faure. L. DELAGRAVE.

A vendre aussi à la même place.

Rubans français, Gants français, Pluie de soie noir, Parapluie à cannes, Et une variété d'autres articles. L. DELAGRAVE. 21 juillet 1846.

FRED. CARLISLE, DOREUR,

166. Rue Notre-Dame. 166. MONTREAL.

FABRICANT de Cadres de Miroirs et de gravures, monte et vernit les Cartes Géographiques, redore les vieux articles, nettoie et vernit les vieilles peintures etc, etc, etc.

No. 166 Rue Notre-Dame, vis-à-vis Messrs. Gibb et cie.

N. B. Toutes commandes seront reçues avec reconnaissance et exécutées avec expédition, à des prix modérés. 28 juillet, 1846.

OPPOSITION. LA LIGNE DU PEUPLE.

JUSQU'A nouvel ordre, le Steamer QUEBEC le plus rapide de l'AMÉRIQUE BRITANNIQUE du Nord partira comme suit:

De QUEBEC, les LUNDIS, MERCREDI et VENDREDI à sept heures P. M.

De MONTRÉAL, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à huit heures P. M.

Québec 28 juillet. J. WILSON.

Tous les différents journaux de cette ville et de Montréal voudront bien donner à cet avis trois insertions.—J. W.

PHARMACIE CANADIENNE,

Coin des Rues St. Lambert et St. Jacques, Maison de l'Hon. L. H. LaFontaine, (Vis-à-vis le Dr. Nelson.)

ON trouvera constamment à cette Etablissement un assortiment général de

DROGUES, REMÈDES A PATENTES, PARFUMERIES INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, &c., &c., &c.

Le tout des meilleures manufactures françaises et anglaises. Les ordres de MM. les Médecins et Marchands de la campagne seront exécutés avec le plus grand soin. Consultation à toutes les heures de la journée. 31 juillet. EV. TRUDEL, M. D.

Nouvelle Pharmacie.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Denis. DIRECTEMENT VIS-A-VIS L'HOTEL DONEGANA.

LES soussignés venant d'ouvrir l'établissement, ci-dessus ont l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'ils sont maintenant prêts à leur offrir un assortiment étendu et général de

DROGUES, PRÉPARATIONS CHIMIQUES, MÉDECINES PATENTÉES, PARFUMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, &c., &c., &c.

d'une qualité à ne pas être surpassée par aucune maison de cette ville, ayant été choisis par le Dr. COTÉ lui-même avec le plus grand soin et aux prix les plus modérés.

Les soussignés ont aussi un assortiment étendu de boîtes de MÉDECINES HOMÉOPATHIQUES, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr. ROSENSTERN praticien Homéopathe, de Montréal.

—Aussi: Un grand nombre de célèbres MACHINES ÉLECTRO-MAGNÉTIQUES, de SHERWOOD.

Les médecins aussi bien que les marchands de Drogues en général voudront bien venir voir et juger par eux-mêmes: les soussignés étant déterminés à ne rien négliger de leur part, pour satisfaire en toute manière ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage.

Le Dr. COTÉ a son bureau voisin de la Pharmacie où il sera constamment assidu afin de recevoir les patients qui voudront bien le favoriser de leur pratique.

N. B.—Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine. Toute prescription sera remplie avec le plus grand soin et exactitude. MARCELLIN COTÉ & CIE. 31 juillet 1846.

SITUATION DEMANDÉE.

UN jeune homme, parlant et écrivant les deux langues, française et anglaise, désirerait obtenir une situation comme écrivain, dans quelques bureaux de cette ville. Il fournira les meilleurs recommandations. Il pourra aussi remplir la fonction de Traducteur dans une Imprimerie.—S'adresser au bureau de la Revue Canadienne, ou à CHAS. AUG. BRAULT, Notaire, 3, rue St. Joseph. Montréal, 16 juillet, 1846.

REFORMISTES, ATTENTION!

Procurez-vous cet ouvrage remarquable, écrit dans vos intérêts.

A VENDRE

CHEZ MM. ARMOUR ET RAMSAY RUE ST. FRANÇOIS-XAVIER, UN PAMPHLET EN LANGUE ANGLAISE, SUR LES AFFAIRES DU CANADA. Par un Canadien. Prix — TRENTE SOUS. Montréal 31 juillet 1846.

VOYAGE DE PLAISIR A VARENNES,

TOUS LES DIMANCHES A UNE HEURE PRÉCISE. Le Steamer ST. LOUIS commencera ses voyages réguliers à Varennes, Dimanche prochain le 7 du courant, et continuera pendant la saison, tous les Dimanches en partant de Montréal à 1 heure P. M., et revenant de bonne heure dans l'après-midi. 6 juin.

O. BEAUCHEMIN, Relieur, informe ses amis et le public en général, qu'il a transféré son Atelier dans les Bureaux de la REVUE CANADIENNE, No. 16 Rue St. Vincent, mai

HOTEL DONEGANA, RUE NOTRE-DAME.

LE PROPRIÉTAIRE de ce MAGNIFIQUE ÉTABLISSEMENT, sans égal dans ce pays, en offrant au public ses remerciements pour l'encouragement libéral que son oncle (M. RASCO) et lui ont rencontré, durant les douze années qu'il a conduit l'établissement si bien connu sous le nom d'HOTEL RASCO, a l'honneur d'associer qu'il vient de se transporter dans cette

SPLENDIDE MAISON, RUE NOTRE-DAME.

Ci-devant appartenant à Wm. Bingham Esq. et la résidence des gouverneurs les lords Durham et Sydenham; la maison a été considérablement augmentée et montée avec toutes les commodités et toutes les recherches que le confort et le luxe peut désirer. La SITUATION est centrale, à une petite distance du champ de mars, de la Cathédrale, de l'Eglise St. Jacques, du Palais Episcopal, des Banques, des Bureaux du gouvernement, du Palais de Justice et des autres établissements publics. La beauté du site, et l'élevation sur laquelle l'Hôtel est bâti, lui donne beaucoup de lumière et beaucoup d'air; il commande de tous côtés une vue excellente, magnifique de la Cité, de la Rivière, de l'Île Ste. Hélène de la rive opposée, de la Montagne et du paysage si pittoresque de l'environnement.

L'établissement a été meublé de fond en comble avec des MEUBLES, TAPISSERIES, TAPIS, TENTURES etc., TOUT NOUVEAU ET DU GENRE LE PLUS SOMPTUEUX ET LE PLUS FASHIONABLE dignes de toutes les exigences du PREMIER HOTEL de l'Amérique Britannique. On trouve dans la maison 6 chambres de bains et une Salle de Billard.

La TABLE sera toujours fournie de toutes les raretés de la saison, et en même temps que le propriétaire n'épargnera rien pour satisfaire ceux qui voudront bien l'honneur de leur patronage, le grand nombre de personnes que l'établissement lui permet de recevoir, sera que ses prix et charges seront très raisonnables. Des voitures sont toujours prêtes à conduire les voyageurs aux Bateaux à Vapeur, aux différents endroits de départ, aux Bureaux des Stages ou Diligence, et à aller les prendre à leur arrivée. Enfin le propriétaire actuelle négligera rien pour rendre son établissement digne du patronage libéral qu'il a déjà reçu comme successeur de Rasco.

J. M. Donegana. Montréal 19 Juin 1846.

LA MAISON HARKIN ET BADEAUX annonce au public l'arrivée d'un assortiment complet de Marchandises de fonds et de fantaisies, pour le commerce du printemps, et de l'été. On trouvera que le NOUVEAU FOND comprend ce qu'il y a de plus varié et de plus à la mode en fait de tissus.

IMPORTATION DU PRINTEMPS. HARKIN & BADEAUX, No. 140 rue Notre-Dame. Montréal, 12 juin 1846.

CHAPEAUX FASHIONABLES: LONDRES

LE Soussigné vient de recevoir par la Great Britain, Palmyra et Lady Selton, VINGT CAISSES de CHAPEAUX de CASTOR, et de Soie, comprenant toutes espèces de qualités, des modes les plus récentes et dans le dernier goût. Les Marchands du Haut-Canada trouveront un assortiment complet et seront servis avec la libéralité ordinaire. ANDREW HAYES. Maison de Chapellerie de Londres Etablie en 1827, une porte à droite de la Place d'Armes 141 rue Notre-Dame. Montréal, 31 juillet, 1846.

MAISON BEAUDRY & FRÈRE

LA MAISON BEAUDRY & FRÈRE vient de recevoir son assortiment de printemps de marchandises de FOND de GOUTS, choisies avec le plus grand soin, par un des associés dans les différents marchés de France, d'Angleterre et d'Espagne, ils ont surtout en main une belle collection de Châles de Soie et Cashmere, Etroits à pantalons et à veste, Tapis fins, superfin, Bruxelles et Impériaux, aussi des Boutons avec la feuille d'ébène et le castor. Montréal, 31 juillet 1846.

HOTEL DALEY.

J. H. DALEY, [CI-DEVANT DE KINGSTON.] ÉTANT venu se fixer à Montréal, a pris cet ÉTABLISSEMENT si bien connu comme l'HOTEL RASCO, qu'il a entièrement remodelé, et où les voyageurs trouveront tout le confort et tout l'aisance qui peut se rencontrer dans les principaux hôtels de ce continent.

Les Chambres de Coucher sont bien aérées et seront tenues en hiver à un degré suffisant de chaleur. Les Salons des Dames et des Messieurs sont complétés avec tout le luxe que le goût le plus élégant puisse suggérer ou que les dépenses les plus étendues puissent procurer. Aucune dépense n'a été épargnée pour mettre les meubles et arranger ces appartements, de manière à égaler les Salons de réputation les plus recherchés. La Carte du Menu Comprendra toujours les Mets les plus délicats que l'on puisse obtenir sur les excellents marchés de ville; et l'on croit que l'exécution du département culinaire, conduit par un Chef de Cuisine des plus habiles, ne pourra manquer de satisfaire les plus gourmets.

Les Vins seront toujours choisis avec la plus scrupuleuse attention quant à la qualité. Aucun vin qui ne sera de la plus pureté la plus fine ne sera admis sur la table. Après tout, peut-être n'est-il rien d'aussi nécessaire pour le confort des habitués d'un hôtel. Que les soins les plus attentifs Et sous ce rapport, on s'attend avec confiance que l'Hôtel DALEY sera sans rival. Un corps complet de garçons de Café, possédant tous parfaitement l'expérience de leurs devoirs, a été choisi avec beaucoup de soin à New-York, et placé sous la direction d'un chef très assidu. Des Bruns de différentes espèces seront toujours prêts sur les lieux; DES OMNIBUS seront toujours prêts pour l'arrivée et le départ des Diligences et Bateaux à Vapeur, qui voient entre cette ville et chaque partie du Continent Américain, franc de charge.

J. H. DALEY saisit cette occasion pour offrir ses remerciements les plus sincères de l'encouragement distingué et libéral qu'il a reçu pendant si longtemps à Kingston, et il assure ses bons amis et le public en général, qu'il se montrera toujours très empressé à donner toute son attention à leur confort. Montréal, 16 juin 1846.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT,

ON trouvera constamment à cet ÉTABLISSEMENT, PLUSIEURS MILLIERS de PLANTES RARES de toutes espèces. Cette collection est la plus considérable à présent de l'Amérique. On invite le public à venir visiter afin de pouvoir juger de l'étendue de cette collection. ON NE PAYER RIEN POUR VOIR. Rue coté, derrière la Banque de Montréal. Montréal, 14 Juillet.

SOURCES DE ST. LEON.

LES SOURCES DE ST. LEON, situées à environ 4 milles de la Rivière-du-Loup, ont été louées pour quelques années, par le Soussigné, qui prend la liberté d'informer ses amis et le public qu'il réside sur les lieux, où il est prêt à recevoir les voyageurs et à expédier l'Eau Minérale à ceux qui en demandent. Les personnes suivantes qui ont été nommées Agents en auront constamment à vendre; à Montréal, chez MM. HARKIN & BADEAUX; aux Trois-Rivières, chez MM. LARUE & CIE; et à Québec, chez M. E. GINGRAS. St. Léon, 13 mai. JOHN GRANT.

BESSE & FRÈRE

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS, No 131, Rue Notre-Dame, PRÈS DE L'ÉGLISE ANGLAISE, ONT l'honneur d'informer le public en général qu'ils viennent d'ouvrir leur MAGASIN au No 131, RUE NOTRE-DAME; leur FOND se compose d'une grande variété de MARCHANDISES d'utilité et de fantaisie, choisies avec le plus grand soin possible. Et ils osent se flatter qu'avec la porcelaine qu'ils mettront à servir le public ils mériteront son encouragement. Montréal, 30 juin 1846.

FAITES ATTENTION. TAPIS A L'HUILE, M. A. LAFRAMME, No. 145

Marcé à Foin, 4000 verges de TAPIS FLEURIS, de patrons et grandeur assortis, pour Chambre, Passage et Escalier, ainsi que pour tables, pianos, etc., et autres Toiles, et lier, ainsi que pour différents usages; Toile, pour Chapeaux, Cais et Manteaux, etc.

STANISLAS DRAPEAU, Chef d'Atelier. IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE